



Municipalité
de Bursinel

PREAVIS MUNICIPAL no 1 - 2021

Point à l'ordre du jour du Conseil général du 17 juin 2021

Commission de Gestion

Délégué municipal : Pierre Burnier

Objet : Comptes communaux 2020

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Municipalité a l'avantage de vous soumettre, pour approbation, sa gestion durant l'année 2020, qui se résume comme suit et amène les commentaires suivants :

	<u>COMPTE</u>	<u>BUDGET</u>
CHARGES	Fr. 3'787'173.84	Fr. 3'955'045.00
REVENUS	Fr. 3'789'433.82	Fr. 3'956'984.00
EXCÉDENT DE REVENUS	Fr. 2'259.98	Fr. 1'939.00

Les comptes 2020 bouclent avec un excédent de revenus de Fr. 2'259.98

La situation sanitaire actuelle a bien entendu eu un impact sur les comptes et grâce à nos fonds de réserve, nous pouvons vous présenter un résultat positif.

Les amortissements suivants ont été effectués :

Amortissements budgétisés :

Parking	Fr. 59'000.00	(3509.331)
Routes	Fr. 50'000.00	(43.331)
Total	Fr. 109'000.00	

Amortissements extraordinaires :

CIDB	Fr. 11'782.50	(3501.330)
Maison de Commune	Fr. 11'380.80	(3500.331)
Total	Fr. 23'163.30	

Prélèvement à fonds de réserve :

Fonds de réserve déchets urbains	Fr. 2'746.87	(9280.45)
Maison de Commune	Fr. 50'000.00	(9282.8)
Auberge	Fr. 43'280.00	(9282.10)
Cave	Fr. 22'000.00	(9282.8)
Protection civile	Fr. 2'135.20	(9282.66)
Dissolution partielle fonds de réserve facture sociale - péréquation	Fr. 230'000.00	(9282.9)
Total	Fr. 361'542.87	

Attribution à fonds de réserve :

Fonds de réserve COVID	Fr. 230'000.00	(9282.10)
Fonds de réserve Tennis	Fr. 21'500.00	(9282.1)
Fonds de réserve épuration	Fr. 22'668.10	(9280.46)
Fonds de réserve Petit Calibre	Fr. 1'500.00	(9282.2)
Total	Fr. 275'668.10	

Commentaires :

- *Nous avons dissous une partie du fonds de réserve du compte" facture sociale et péréquation" d'un montant de Fr. 230'000.- (9282.9) et réattribué une partie du montant en faveur d'un fonds de réserve Covid (9282.10), ceci afin de supporter les aléas de la situation sanitaire qui se présenteront encore en 2021.*
- *En 2020, pour la première fois, nous avons eu une surprise positive concernant les montants qui avaient été budgétisés pour la péréquation et la facture sociale. En effet, ils sont en baisse, certainement dus à la pandémie et à des réajustements de l'évolution de la population.
Pour information, 63.9 % de nos rentrées fiscales servent à payer la péréquation, la facture sociale et la réforme de police.*

- Péréquation moins	Fr. 131'583.00
- Facture sociale moins	Fr. 325'873.00
- Réforme policière moins	Fr. 12'477.00
Montant total moins	Fr. 469'933.00

- *Ceci nous a permis de boucler les comptes positivement. L'écart entre le budget et les comptes est justifié, étant donné qu'il est basé sur les rentrées fiscales, lesquelles n'ont pas été à la hauteur de ce que nous espérions.*
- *Toutes les prévisions, hormis les conséquences de la pandémie ainsi que la bonne surprise concernant la facture sociale et la péréquation, ont été dans le sens des informations données lors de l'élaboration du budget.*

- *Nous avons soutenu, lors de cette période compliquée, les trois entreprises de notre village (Auberge, Ultrasa, Swissgrape) en leur octroyant respectivement la même aide financière, à savoir une adaptation de leur loyer en rapport avec le chiffre d'affaires annuel.*
- *Toujours dans la même optique, un fonds de réserve substantiel a été créé (9282.10) lié à l'évolution de la situation de 2021, que l'on pouvait déjà appréhender en fin 2020. Il faut savoir que notre auberge ne reprendra son activité à 100 %, si tout va bien, qu'en juin. L'impact sera, comme avec les deux autres entreprises, absorbé par ce fonds de réserve.*
- *Les informations, liées aux démarches d'octroi de subventions concernant ces trois entreprises, ont été transmises à la commission de finances, et ont été bien comprises.*
- *Force est de constater, que les inconvénients liés à cette pandémie sur le plan financier, ont diminué drastiquement les activités sociales. Celles-ci ont été maigrement compensées par quelques activités ponctuelles (attentions aux aînés et lors de séances intercommunales, très réduites en cette période).*
- *Cette situation très particulière, a été gérée de manière efficiente entre tous les acteurs politiques et n'a pas préterité le bon fonctionnement de nos services. Un gros effort d'organisation de notre bureau, ainsi que de notre municipalité, a limité les inconvénients.*
- *Concernant les deux points importants précités en 2020, ceux-ci se concrétisent positivement :*
 - *La construction et rénovation des bâtiments ainsi que du château ont démarrés comme prévu.*
 - *La réalisation de notre immeuble "Résidence Consendai" a été terminée sans dépassement de délai ni de budget. Ce dernier, à ce jour, est loué dans sa totalité. Les revenus ainsi que les nouveaux contribuables vont permettre d'optimiser favorablement les comptes de la commune.*
- *En 2021-2022, quelques constructions vont s'ajouter à ce constat. Nous pourrons compter également, mais ceci dans un avenir plus lointain, sur la réhabilitation du château.*
- *Tout en réitérant les remerciements d'usage à tous les acteurs communaux en cette période toute particulière, nous nous réjouissons de présenter des comptes, une fois de plus positifs, avec en prévision, des réserves qui permettront d'aborder quelques engagements futurs, qui allègeront les charges pour l'exercice 2021.*
- *Cette gestion très prudente, liée à une évolution incertaine, devrait permettre, dans le cas où ces fonds de réserve ne seraient pas attribués, d'être investis pour d'autres projets ou en diminution de l'endettement de la commune.*

Les comptes ont été acceptés par la Municipalité dans sa séance du 10 mai 2021.

Pour une meilleure compréhension des comptes, nous avons rajouté des commentaires sur les différents postes concernés.

Le contrôle des comptes a été effectué par GF Audit SA, représenté par Christian Jean-Petit Matile à Lausanne, plusieurs exemplaires du rapport sont remis à la Commission de gestion.

En conséquence :

- Vu le préavis municipal No 1 – 2021 du 17 juin,
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,
- Entendu le rapport de la Commission de Gestion,

Nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir :

- Accepter les comptes de la bourse communale 2020, tels que présentés,
- Donner décharge à la Municipalité,
- Donner décharge à la Commission de Gestion de son mandat.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ
Le Syndic : Pierre Burnier La secrétaire Christiane Gerber

